

DECRET N°2012-340 DU 02 OCTOBRE 2012

portant approbation des états financiers du Centre Régional pour la Promotion Agricole du Mono et du Couffo (CeRPA-MONO/COUFFO) pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- VU** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement;
- Vu** le décret n° 2012 - 191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2006-582 du 02 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 2008- 111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) ;
- Sur** proposition conjointe du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 août 2012.

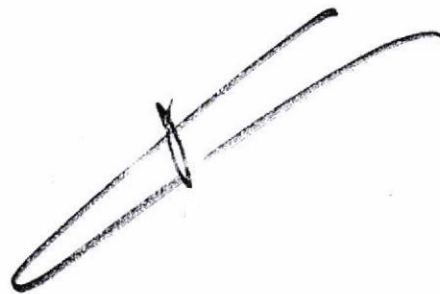
DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés, les états financiers du Centre Régional pour la Promotion Agricole du Mono et du Couffo (CeRPA-Mono/Couffo) pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 octobre 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAN

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Katé SABAÏ

AMPLIATIONS : PR 4 ; CC 1 ; AN 2 ; CS 1 ; HAAC 1 ; CES 1 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPDDDS 4, SGG 4 ; MAEP 5 ; MEF 5 ;
AUTRES MINISTERES 24 ; CCIB 1 ; INSAE 1 ; DEPARTEMENTS 6 ; UAC - FASEG 2 ENAM-ENEAM 4 ; GCONB 1 ; CeRPA-
MONO/COUFFO 5 DGB 1 ; ATOP 3 ; JO 1.

